

POSTULAT

du député (suppl.) Philippe Nantermod, PLR, concernant le point régulier sur nos hautes écoles, acteurs clés de nos cantons (15.09.2011) 3.133

La Suisse a une richesse fondamentale: la formation dispensée par ses hautes écoles, y compris les HES – les universités de métiers. Ses retombées positives sur le dynamisme de nos économies sont visibles dans tous nos cantons. Des améliorations doivent cependant encore être apportées à notre système. Alors qu'il devrait y avoir avant tout complémentarité entre les différentes écoles, on constate qu'il y a concurrence et doublons entre elles.

La Suisse, avec son fédéralisme et ses lois actuelles, ne permet à la Confédération que d'inciter, mais pas d'imposer et de contrôler ces compétences partagées entre des acteurs cantonaux (les universités), intercantonaux (les HES) et fédéraux (écoles polytechniques).

De fait, les synergies entre les hautes écoles et le terrain ne sont pas encore optimales, alors même que pour les HES, par exemple, il y a obligation légale de former pour des professions. De plus, il y a inadéquation dans l'accompagnement et le soutien public de la mutation d'entreprises existantes vers des technologies développées par nos écoles: des instruments économiques et politiques très variés, et pas forcément coordonnés selon les niveaux, ont été créés dans tous nos cantons.

Ainsi, une politique globale économique, partagée entre cantons et Confédération, n'existe pas à ce jour; elle est cependant présentement discutée au Parlement fédéral. Celle-ci, au vu des enjeux, devrait clairement être appréhendée en dépassant les territoires cantonaux. Enfin, le manque de moyens soit de la part des pouvoirs publics soit de la part des privés pour accompagner le passage de l'innovation au produit d'intérêt pour le marché est relevé par les acteurs du terrain.

Conscients de la nécessité d'encourager de manière plus efficace ce lien entre les diverses politiques de formation supérieure et l'économie au sens large (économie des entreprises, mais aussi économie publique et parapublique, telle que santé, social, éducation, culturelle), les députés présents au séminaire du FIR-Forum Interparlementaire

Romand sur la valorisation de nos hautes écoles, expriment la nécessité qu'un état des lieux régulier leur soit fait par leurs Autorités cantonales soit:

- dans un premier temps, sur les débats en cours au niveau fédéral sur la formation, et sur le contrôle démocratique que les divers parlements exercent et exerceront sur cette politique aux enjeux cruciaux pour notre pays,
- sur les synergies développées et à développer entre les hautes écoles universitaires, polytechniques et spécialisées,
- sur le retour sur l'investissement octroyé par le biais des budgets "recherche et développement" de toutes nos hautes écoles via nos budgets cantonaux, et
- sur les ajustements réciproques entre formation et "économie", afin de coller à la réalité du terrain d'une part, et de répondre à une volonté politique d'encourager certains domaines d'étude d'autre part, cela tout en préservant la liberté de la recherche et l'autonomie des hautes écoles.

Ces demandes vont être relayées dans les différents cantons romands et auprès des parlementaires fédéraux.

Le postulant dépose la présente intervention en sa qualité de membre du comité du Forum interparlementaire romand (FIR).

Sion, le 15 septembre 2011
(14h35)

Philippe Nantermod, député (suppl.), PLR